

## **Lettre ouverte de l'Association catholique des infirmières et Médecins. Le 23 mai.**

Monsieur de Député,

Une fois de plus vous aurez à vous positionner sur l'usage de cellules souches prélevées sur les embryons ainsi que sur les expérimentations effectuées sur ceux-ci.

Les recherches sur les cellules souches embryonnaires sont en France essentiellement effectuées par le Pr Marc Peschanski qui œuvre dans le cadre de l'Inserm, du Généthon (payé par le Téléthon), ainsi que par I Stem. Il a été aussi officiellement chargé de ce type de recherches par l'Europe en 2008. Il travaille au Génomus d'Evry.

Pour comprendre ses orientations, il faut savoir que Marc Peschanski est un militant trotskiste. Il déclare lui-même vouloir mettre ses recherches au service de l'idéologie politique (Le Monde, 20 mars 2007). C'est un militant de Lutte Ouvrière. Qu'importent pour lui ses échecs. Son objectif est l'usage de l'être humain dans ses micro-dimensions, comme d'un simple matériau.

1991. Il fait ses premières expériences dans la maladie de Huntington (mouvements involontaires et incoordonnés). Ce sont des neurones de fœtus vivants provenant d'IVG (Inserm 861) qui sont implantés dans le cerveau de patients. Echec. A cette époque les premières implantations de cellules souches embryonnaires chez les myopathes seront des échecs de même.

1996. En première mondiale, il greffe cette fois-ci des cellules souches embryonnaires, toujours dans le cadre de la maladie de Huntington. Après un mieux de trois ans, les quatre patients retomberont dans le même état. Ils feront des cancérisations du cerveau et des rejets. Tels sont les inconvénients majeurs des greffes de cellules souches embryonnaires. Certains journaux parleront de « catastrophe ». Nouvel échec.

2002. Marc Peschanski présente un succès dans le cadre des greffes de cellules souches embryonnaires dans le cerveau de 15 parkinsoniens. Annonces en première page des journaux. Il explique à Europe I que les prélèvements sont faits sur des fœtus vivants « selon des conditions éthiques ». Très vite les malades présentent des maux de tête, des mouvements incoordonnés. Ils supplient d'être débarrassés de la greffe. C'est impossible. Ils mourront aussi vite que les personnes du groupe témoin dans des souffrances indicibles. Nouvel échec. A cette époque, il s'agit pour Peschanski de faire pression sur le législateur dans le cadre du renouvellement des lois de bioéthique de 2004.

2004. Peschanski va visiter le laboratoire du Dr Hwang à Séoul. Il revient persuadé de la qualité de ses recherches et de la nécessité du clonage. Il fera une conférence dans ce sens en 2005 à la « Semaine du Cerveau ».

2005. Il fait une déclaration devant la Commission parlementaire des choix scientifiques. Il déclare que le clonage est nécessaire à l'industrie cosmétique. Apparemment il est déjà en relation avec des laboratoires privés.

2005 (nov.). On apprend que Hwang est un escroc. Et qu'il a truqué ses résultats. Peschanski continuera de le défendre jusqu'au bout. Le clonage reproductif sera interdit par l'ONU l'année suivante. A noter que Hwang a été embauché par Kadhafi, avant les évènements récents de Lybie.

2009. Peschanski annonce avoir développé des nappes de cellules souches embryonnaires permettant de traiter les brûlures. Cette annonce lui permet d'être la vedette du Téléthon. Il annonce des « résultats rapides » que l'on ne verra pas. Echec probable non avoué. Conjointement à Monaco il est présenté deux résultats de découvertes déjà utilisées permettant de soigner l'épidermolyse bulleuse (décollement de la peau comme dans les brûlures). Ce sont des cellules provenant de la peau elle-même, appelées iPS (cellules pluripotentes induites) qui sont utilisées.

2010. Il lance un nouveau programme de recherche sur les cellules souches sans demander la dérogation prévue par la loi. Lors d'un procès, la Justice lui donnera raison sans que le législateur ne pipe mot.

2011. Une fois de plus nous sommes dans le cadre de la révision des lois de bioéthique. Comme d'habitude, Peschanski essaye de faire pression sur le législateur. Il argue d'avoir découvert deux « facteurs de désordre potentiellement utiles » pour soigner la myotonie de Steinert. Demain on ramera gratis. Conjointement la Fondation Lejeune dénonce sa collusion financière avec le laboratoire pharmaceutique Roche.

Pourquoi le Pr Peschanski change-t-il toujours de cible thérapeutique ? Tout simplement parce qu'il va d'échec en échec. Et pendant ce temps la recherche sur les cellules souches dites adultes (sang du cordon, moelle osseuse, cellules iPS de la peau) progresse à toute vitesse. Elle permet actuellement de soigner environ 80 maladies. Simple exemple : l'équipe du Dr Morrisey de l'Université de Pensylvanie a orienté des cellules iPS obtenues à partir de cellules souches de la peau, vers la réalisation de cellules du foie, du cœur et des reins. Ce chercheur va très loin en affirmant qu'il sera possible de créer rapidement un véritable magasin de chacun de nos tissus (Science Daily. 10/04/11). Mais d'autres biologistes américains ont réussi déjà à reconstituer ces organes chacun de son côté à partir de cellules souches « adultes ». La France prend un retard considérable dans ce domaine.

**Enfin la directive du 22 septembre 2010 fixe comme objectif aux Etats membres le remplacement total des procédures appliquées à des animaux vivants à des fins scientifiques par des approches alternatives, le texte visant aussi bien les animaux nés que "*leurs formes embryonnaires et fœtales*".» La recherche sur les embryons d'animaux, c'est non. Les embryons humains auront-ils les mêmes droits ?**

**Enfin, si Peschanski réussissait par miracle à obtenir un traitement issu de la manipulation embryonnaire, il faut savoir que la législation actuelle Européenne ne permet pas le brevetage de produits élaborés à partir d'embryons.**

**En espérant vous avoir intéressé à l'heure où vous pouvez décider qu'un être humain dans ses débuts peut être un simple objet d'expérimentation.**

**Dr Jean-Pierre Dickès**